Paysage et territoire II

UE 38

Version provisoire — cette fiche est en attente de validation par l'établissement ; son contenu peut encore être modifié.

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jérôme GOEDSEELS

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	AJU31PAT2
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	75 h (Q1 75 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
AJ31AP2 Analyse contextuelle de site 2	75	4	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. élaborer, individuellement ou en groupe, des documents didactiques et/ou des fiches techniques liés de près ou de loin à l'architecture des jardins et du paysage, sur base de l'analyse d'une documentation scientifique et/ou technique
- **HE02** HE. 2. maîtriser les outils d'information et de communication oraux, écrits, graphiques et/ou informatiques adaptés à un public-cible auquel il présente et explique un projet d'aménagement extérieur ou une étude du paysage
- **HE04** HE. 4. faire preuve d'esprit critique dans les travaux d'architecture des jardins et du paysage qu'il présente, seul ou en groupe
- **HE05** HE. 5. analyser, au travers de diverses études de cas, les aspects légaux, administratifs, économiques et sociétaux de la gestion des dossiers liés à l'AJP et au statut de paysagiste.
- **HE08** HE. 8. rédiger et présenter un diagnostic d'un site paysager (imposé par le professeur ou basé sur un choix argumenté) à diverses échelles en tenant compte de tous les facteurs impactant du paysage et ce, sous forme graphique et/ou textuelle
- **RE01** ARES. 1 Informer, communiquer et travailler en équipe
- **RE01.1** ARES. 1.1 Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
- **RE02.2** ARES. 2.2 Développer un esprit critique
- **RE04.1** ARES. 4.1 Maîtriser l'analyse paysagère
- **RE04.2** ARES. 4.2 Mener une démarche réflexive
- **RE04.3** ARES. 4.3 Poser un diagnostic présentant les déficiences et les potentialités d'un site visé

Autres connaissances ou compétences prérequises

Analyse contextuelle de site 2

L'UE38 Paysage et Territoire II s'inscrivant dans la continuité de l'UE22 Paysage et Territoire I, il est considéré qu'à l'entame de cette activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- faire des recherches, récolter et présenter, textuellement et en s'appuyant sur des supports de communication adaptés (schémas, dessins, photographies, cartes, ...) des données et des informations relatives à la situation existante de fait et de droit d'un site et de sa zone d'influence ;

- analyser ces données en vue d'identifier les potentialités, les contraintes et les principaux enjeux territoriaux en lien avec le site visé et ce, en vue d'établir des options de planification et /ou des objectifs d'aménagement et argumentés ;

- appliquer des méthodes de lecture et de description des paysages et/ou des dynamiques paysagères ;

- présenter ses résultats par écrit en respectant les consignes et les formes requises et, notamment, en s'appuyant sur des références fiables et en démontrant sa connaissance des bases du référencement bibliographique ;

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Analyse contextuelle de site 2

Objectifs

Comprendre et être capable de réaliser les étapes préparatoires à la réalisation d'un projet d'aménagement dans l'espace public (phase d'analyse et de diagnostic) ; en relation avec un projet, savoir sélectionner et analyser les plans ad-hoc d'urbanisme et de mobilité ; appréhender des méthodes pouvant amener à proposer des solutions d'aménagement et de gestion durable de l'espace public en milieu urbain.

Contenu

Travail seul ou en groupe selon les objectifs/thèmes définis pour chacune des séances. Entre autres : observations et relevés sur le terrain ; recherches en bibliothèque ; établissement de la situation existante de fait et de droit ; analyse des besoins ; élaboration d'un diagnostic ; définition d'objectifs et d'un concept d'aménagement.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Analyse contextuelle de site 2

Observations sur le terrain, analyse de documents (photos aériennes, cartes géographiques récentes et anciennes, plans et règlements d'urbanisme, cahiers de prescriptions, etc.), recherches exploratoires en bibliothèque et sur le Web, recherches thématiques et réalisation d'un rapport de synthèse de groupe. Méthode d'apprentissage et d'enseignement : par l'étude de cas et la mise en situation.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Analyse contextuelle de site 2

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable, dans une situation donnée (étude de cas), de mobiliser ses connaissances et savoir-faire préalablement acquis, d'utiliser des informations nouvelles (issues de cartes, plans d'urbanisme, données statistiques, ...) de réaliser une analyse et un diagnostic relatifs à un espace public. Entre autres, il est capable de définir un périmètre d'études ; réaliser un plan de situation ; faire des observations pertinentes sur une portion de territoire ; réaliser une synthèse historique ; réaliser une analyse de la situation existante de fait et de droit ; réaliser une analyse de mobilité ; réaliser une analyse socio-économique ; réaliser une analyse environnementale ; réaliser une analyse SWOT. Enfin, il est capable de réaliser une synthèse de tous ces éléments et d'en tirer des conclusions pertinentes ainsi que d'en restituer l'essentiel dans un rapport écrit combinant textes de synthèse, iconographie et sources utilisées. Cela, dans le respect des règles d'usage communément admises dans le milieu professionnel.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Analyse contextuelle de site 2 : Portails cartographiques et documents en ligne sur les sites des administrations communales et régionales	Ce support de cours est disponible sur internet	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier

Ensemble de l'UE

Travaux hors session	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert

L’activité d’apprentissage Analyse contextuelle de site est évaluée à travers trois travaux à rendre au cours du premier quadrimestre, qui correspondent aux analyses des sites de projet de l'A.A. "Atelier projets 3" ou "Atelier projets 2". Chaque travail s'inscrit dans une démarche progressive d'analyse contextuelle des sites, permettant d'évaluer l’acquisition des compétences visées des étudiant.e.s. Les travaux doivent être remis selon le calendrier défini ci-après*, et chaque analyse sera évaluée sur la base de critères spécifiés dans les grilles d’évaluation.

*Si pour une raison ou une autre ce calendrier est amené à être modifié, les étudiant.e.s en seront averti.e.s par e-mail et/ou sur le campus numérique.

Le premier travail est un travail de groupe qui constitue l’analyse systématique, sensible et une conclusion sous forme d’analyse S.W.O.T. du premier site de projet en "Atelier projets 3" ou "Atelier projets 2".. Cette première évaluation compte pour 1/4 de l’évaluation finale. L’échéance de remise est fixée au jeudi 17/10/2024 18h au plus tard, le travail est à rendre par voie électronique ou version papier.

Le deuxième travail est un travail individuel, il s’agit de la synthèse de l’analyse du premier site de projet en "Atelier projets 3" ou "Atelier projets 2".. Cette deuxième évaluation compte pour 1/4 de l’évaluation finale. L’échéance de remise est identique à la date de présentation du premier projet en Bloc 3, mercredi 06/11/2024. Le travail est à rendre par voie électronique et version papier.

Le troisième travail est un travail individuel, il s’agit de la synthèse de l’analyse du deuxième site de projet en "Atelier projets 3" ou "Atelier projets 2".. Cette troisième évaluation compte pour 1/2 de l’évaluation finale. L’échéance de remise est identique à la date de présentation du deuxième projet en Bloc 3, jeudi 19/12/2024. Le travail est à rendre par voie électronique et version papier.

Les consignes précises et les grilles d'évaluations des différents travaux sont communiquées aux étudiants et disponibles sur le campus numérique.

Les évaluations ne porteront que sur les travaux et non sur la présentation orale.

Août			
Ensemble de l'UE			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Tous les travaux sont remédiables en seconde session, consistant en une amélioration des travaux ayant obtenu une note d'échec au 1er quadrimestre. L’échéance de remise des travaux est fixée à la date attribuée à l’UE38 Analyse contextuelle de site en seconde session. Une présentation orale de 15 min est prévue par étudiant pour la présentation du travail. Si aucun des travaux ayant obtenu une note d'échec à l'issue du 1er quadrimestre n'est amélioré entre la 1ère et la 2ème session, la note de 2ème session sera obligatoirement un zéro sur vingt. Les évaluations ne porteront que sur les travaux et non sur la présentation orale.			